



SSCPP

Société sénégalaise de colposcopie
et de pathologie liée au papillomavirus

APPEL À CANDIDATURES BOURSE DICKO BA SECK 2026

Soutien à l'inscription au DU de Colposcopie de Dakar

La SSCPP lance la première édition de la Bourse Dicko Ba Seck pour soutenir un(e) jeune gynécologue motivé(e) à se former en colposcopie et à renforcer la prévention et la prise en charge des lésions liées au papillomavirus humain (HPV) au Sénégal.



MONTANT DE LA BOURSE

500 000 FCFA

Cette contribution est destinée à couvrir, en totalité ou en partie, les frais d'inscription au Diplôme Interuniversitaire (DU) de Colposcopie de Dakar.



UN HÉRITAGE DURABLE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES !

Dans l'esprit de l'héritage des Jeux Olympiques de la Jeunesse Dakar 2026, la SSCPP investit dans la formation de la relève médicale afin de protéger la santé des générations futures de femmes sénégalaises.

**Former aujourd'hui les colposcopistes de demain,
protéger durablement les générations futures.**



CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Être gynécologue-obstétricien ou médecin en fin de spécialisation en gynécologie-obstétrique ;
- Être âgé(e) de moins de 40 ans à la date du dépôt du dossier ;
- Exercer dans une structure sanitaire au Sénégal ;
- Être admis(e) ou éligible au DU de Colposcopie de Dakar ;
- Démontrer un intérêt pour la prévention du cancer du col de l'utérus et la colposcopie ;
- S'engager à exercer au Sénégal après la formation.



ENGAGEMENT DU LAURÉAT

Le/la lauréat(e) s'engage à :

- ✓ Suivre avec assiduité l'ensemble de la formation du DU ;
- ✓ Participer aux activités scientifiques de la SSCPP ;
- ✓ Contribuer au renforcement des capacités des prestataires de sa région ou de sa structure ;
- ✓ Présenter, lors du congrès annuel suivant, un retour d'expérience sur les acquis de la formation.



MODALITÉS DE SOUMISSION

Les dossiers de candidature devront être envoyés par courrier électronique à :

ogasse1979@gmail.com • morbaye66@gmail.com

avec pour objet :

« Candidature – Bourse Dicko Ba Seck 2026 »



DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier doit comprendre :

1. Une lettre de motivation adressée au Président de la SSCPP ;
2. Un curriculum vitae actualisé ;
3. Une copie du diplôme de Docteur en médecine ;
4. Une copie du diplôme de spécialité ou attestation en cours ;
5. Une lettre de recommandation du responsable hiérarchique ;
6. Une note de projet de deux pages maximum présentant :
 - les motivations du candidat ;
 - les besoins de sa structure ou de sa région ;
 - l'utilisation prévue des compétences acquises.



CALENDRIER

- | | |
|--|-----------------------|
| 📅 Lancement de l'appel à candidatures : | 21 / 09 / 2026 |
| 📅 Date limite de soumission : | 30 / 09 / 2026 |
| 📅 Délibération du jury : | 03 / 10 / 2026 |
| 📅 Présentation du lauréat lors du Congrès annuel de la SSCPP : | 03 / 10 / 2026 |



En hommage à

Dr DICKO OMAR BA SECK

Ancienne Secrétaire Générale
de la SSCPP

“ Investir dans la formation d'un jeune gynécologue aujourd'hui, c'est renforcer la prévention du cancer du col de l'utérus pour les générations futures. ”



Dans l'esprit de l'héritage des Jeux Olympiques de la Jeunesse **Dakar 2026** : bâtissons ensemble un avenir plus sain, plus inclusif et plus équitable.



www.sscpp.sn



SSCPP Sénégal



Ensemble pour l'élimination
du cancer du col de l'utérus.